

DOUAI RUGBY OLYMPIQUE



Présentation du Club et de son école de rugby



Terre de rugby



FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE



Le DROP aujourd'hui

Le mot du Président

L'école de rugby : l'apprentissage et le partage avant tout

En 2019, le Douai Rugby Olympique a fêté ses 40 années d'existence, en 2017. Age de raison mais aussi âge du bilan.

Le DROP est aujourd'hui un club phare de l'agglomération douaisienne et la qualité de sa formation est à présent reconnue sur l'ensemble du territoire. La fin de saison précédente a d'ailleurs été riche en champions de France pour le DROP avec un titre de champions de France par équipe en école d'arbitrage et un titre de champion de France pour l'un de nos joueurs sélectionné avec l'équipe des Flandres.

Trop tôt pour crier victoire !! Nous devons encore et encore travailler sur le développement de notre club, de ses structures afin de continuer à partager la passion qui nous anime : Le Rugby. Comme les années précédentes, nous maintiendrons nos objectifs éducatifs et sportifs :

Éducatifs :

Faisons de la formation notre priorité n°1 en mettant l'accent sur les espoirs et sur l'école de rugby. Renforçons les actions que le DROP et ses bénévoles mènent auprès des plus jeunes : écoles de rugby, cadets, juniors, option rugby de l'école St Jean. Ils seront les représentants du DROP de demain.

Allons plus loin en élaborant des partenariats avec des structures socioéducatives : bouée des jeunes, centres sociaux, atelier protégé (APEI) et ce, dans le but d'élargir la population initiée au ballon ovale. Sportifs :

Fixons des objectifs sportifs à la fois ambitieux et raisonnés pour toutes nos équipes. Renforçons notre encadrement, nos bases autour de notre jeune génération et offrons leurs la possibilité de nous accompagner dans un avenir proche vers la montée au plus haut niveau. Nous sommes aujourd'hui à un moment charnière où il nous faut mettre en œuvre les valeurs du rugby que sont l'échange et le partage d'expérience.

Cependant, toutes ces intentions ne seront validées que si chacun et chacune continue à faire partager sa passion, en toute amitié car ce sport n'a de valeur que parce qu'il est porté par l'esprit du jeu et une culture de l'ovalie.

*Nicolas FISCHER
et
L'équipe dirigeante du DROP*

Le DROP aujourd'hui

*La mise en place d'une nouvelle catégorie Les Baby Rugby de 2,5 ans à 4,5 ans,
Une dynamique de toutes les catégories.*

*Un nombre croissant des licenciés même avec cette crise, un maintien des
entraînements suivant des protocoles fournis par la FFR et avec la Ville de Douai.*

Une labélisation de notre école de rugby.



Le DROP aujourd'hui

*Des U14 aux U19 :
Un présent plein d'avenir*

Les fondamentaux de l'École de rugby sont toujours présents mais charge à ces catégories de montrer l'exemple et de transmettre aux plus jeunes l'esprit rugby.

Des champions de France :



Des rencontres internationales couronnées de succès :



Le DROP aujourd'hui

Des valeurs immuables :

Solidarité

respect



Abnégation



Courage

Partage

Plaisir



Le DROP aujourd'hui

Les séniors :

Alliances de l'ancienne et de la nouvelle garde

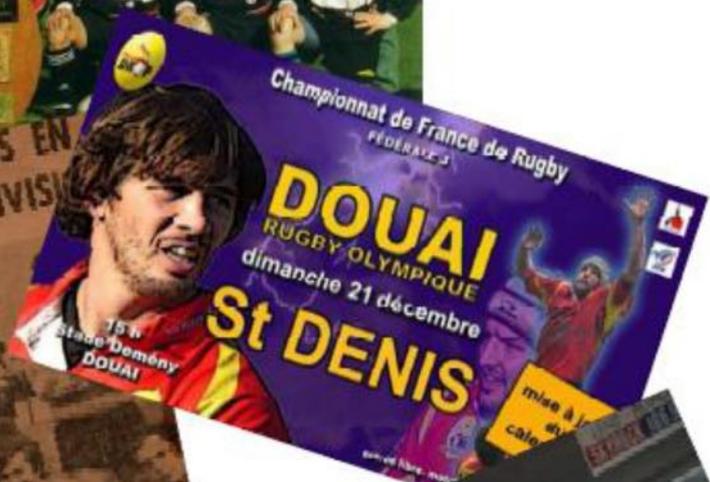
L'avenir est entre leurs mains !!! De nombreux séniors sont éducateurs de notre école de rugby

Le DROP d'hier

Un album riche en souvenirs :

*Le DROP, c'est **une longue liste de victoires et de titres**. Des plus anciennes aux plus récentes expériences jusqu'en Fédéral 3.*

De vieux souvenirs plein la tête et un album photos où il reste encore de la place...



Le DROU et vous

Des partenariats associatifs :

Le DROU s'investit dans différents partenariats, notamment avec la division rugby du collège St Jean.

Mais aussi avec des structures socio-éducatives : bouée des jeunes, centres sociaux, atelier protégé (APEI)

Des sponsors et partenaires qui nous font confiance :



Et vous ?

Que feriez-vous pour soutenir le DROU ?

Il n'y a pas de petite subvention. N'oubliez pas, tous les membres du DROU sont des bénévoles et l'argent récolté permet d'équiper nos joueurs en tenues et matériel et de leur permettre de se déplacer, ensemble, en bus mais aussi de participer à des tournois internationaux et de haut niveau qui les aident à progresser.

Le DRO P et vous

Le sponsoring :

Sans le soutien de ses partenaires financiers, tout devient beaucoup plus difficile, c'est pourquoi le DRO P propose des supports de communication de toutes sortes, pour tous les budgets.

Supports informatiques

Le DRO P possède un ensemble d'outils de communication. Qu'il s'agisse de son site internet ou de ses pages Facebook.



Equipements et terrain

Les possibilités sont nombreuses et couvrent un grand nombre de budgets. Nous proposons également à nos partenaires d'associer leurs logos sur un même jeu de maillots s'ils le souhaitent.



Maillot ou Veste
Qts de 100
1500€



Sac Qts de 80
2000€



Le DROP et vous

Le mécénat :

Le mécénat, y avez-vous pensé ?

Devenez “**Membre bienfaiteur**” du club en faisant un don à l’association.

Les **incitations fiscales** qui accompagnent le mécénat peuvent être **intéressantes !**

Voyez plutôt :

Le Mécénat est un partenariat gagnant-gagnant qui doit s’inscrire dans la stratégie de l’entreprise. Il s’agit d’un don au profit d’organismes et d’œuvres d’intérêt général.

Ce don peut prendre plusieurs formes :

Financière : il peut s’agir de cotisations, de subventions, d’apports en numéraire ;

En nature : le versement peut, dans ce cas, consister en la remise d’un bien immobilisé, de marchandises en stock, en l’exécution de prestations de services, en la mise à disposition de moyens matériels, personnels ou techniques ;

Technologique : le mécénat technologique consiste à mobiliser le savoir-faire, le métier de l’entreprise au bénéfice de partenaires culturels ou du monde de la solidarité ;

De compétences : il s’agit de la mise à disposition de compétences de salariés de l’entreprise, sous forme d’accompagnement dans le montage du projet, d’appui technique de courte ou longue durée.

Qui peut bénéficier du régime du Mécénat ?

Le bénéfice du régime du mécénat est ouvert à tous, particulier ou toute entreprise assujettie à l’impôt sur les sociétés ou le revenu (dans la catégorie des bénéficiaires industriels et commerciaux, des bénéficiaires non commerciaux).

Entreprendre une action de mécénat ouvre désormais droit à une réduction d’impôt sur les sociétés égale à **66 % des montants engagés**, dans la limite de 5 % du chiffre d’affaires total hors taxe.

Exemples :

* Don de 1000 € = 660 € de réduction d’impôt déductibles au titre de mécénat soit 340 € nets à la charge de l’entreprise.

* Don de 5000 € = 3300 € de réduction d’impôt déductibles au titre de mécénat soit 1700 € nets à la charge de l’entreprise.

Le DROP et vous

Qui contacter ?

Vous souhaitez ouvrir un partenariat avec le DROP ? Vous êtes parent et vous avez trouvé un sponsor ? Vous êtes parent ou entreprise et vous souhaitez faire partie des mécènes du DROP ?

Plusieurs personnes sont à votre écoute :

- Nicolas FISCHER, le président du DROP :
06.87.62.75.44 ou @ : n.f.i@icloud.com
- Steve LEMAIRE, en charge de la communication
07.68.61.38.33 ou @ : ecole-douai-rugby@hotmail.fr
- Site : rugby-douai.fr
@ : contact@rugby-douai.fr

Vous pouvez aussi en informer l'éducateur de votre enfant et lui laisser vos coordonnées pour qu'un des membres de l'équipe vous recontacte.

